

Promotion de la santé : la valse des hésitations du Gouvernement

Les études du Diabète LAB et les résultats de la concertation des Etats Généraux du Diabète et des Diabétiques montrent un besoin d'agir en urgence pour : améliorer la qualité nutritionnelle des produits industriels et donner les moyens aux citoyens de faire des choix éclairés.

Pourtant, suite aux discussions autour de [la proposition de loi](#) portée par Loïc Prud'homme pour « protéger la population des dangers de la malbouffe », le Gouvernement ne semble pas en prendre la mesure. Si de manière affichée, celui-ci exprime la volonté d'agir pour protéger la population avec la Stratégie Nationale de Santé, les décisions ne sont pas à la hauteur.

Faisons confiance aux « gentils » industriels de l'agroalimentaire

Pour le Gouvernement, il faut « poursuivre sur la voie incitative » avec les industriels. Interdire les messages publicitaires destinés principalement aux enfants « ne serait ni efficace, ni approprié » selon un amendement déposé par le groupe La République en marche. Cette affirmation est fautive : Santé Publique France, dans [son rapport « Publicités alimentaires à destination des enfants et des adolescents »](#) a révélé une relation entre l'exposition aux publicités télévisées et l'obésité des enfants.

L'obligation de l'éducation à la santé dans les écoles, inutile !

Dès la maternelle, avec des programmes d'éducation à la santé, donner les moyens aux enfants d'adopter des comportements sains est une nécessité. Cependant, le Gouvernement justifie son avis défavorable considérant que les cours de sciences de vie de la terre, de géographie et d'éducation physique et sportive permettraient vraiment aux enfants d'adopter les bons comportements.

Obligation du Nutri-Score sur la publicité : un essai important qui doit être transformé !

L'adoption de [l'amendement](#), porté courageusement par Olivier Véran, malgré l'avis défavorable du Gouvernement, visant à rendre obligatoire la mention du Nutri-Score sur tous les supports publicitaires pour les denrées alimentaires a été adoptée. Cette avancée doit néanmoins maintenant être transformée et la proposition de loi doit être discutée au Sénat pour entrer en vigueur.

Retrouvez ici pourquoi [le NutriScore est utile aux patients diabétiques](#)

La Fédération s'interroge sur les arbitrages gouvernementaux. Le Ministère de la Santé et des Solidarités exprime une vraie volonté d'action en la matière mais nous paraît aujourd'hui en difficulté face aux arbitrages économiques. « *Le gouvernement serait-il un adepte du tango ? Un pas en avant, deux sur le côté et un en arrière. Nous sommes amenés à nous interroger : « qui mène la danse : le Gouvernement ou les industriels agroalimentaires ? »* » s'exclame Gérard Raymond.

L'ensemble de ces propositions est porté par la Fédération dans le cadre de ses Etats Généraux du Diabète et des Diabétiques. Elle a mis en place un outil de suivi permettant d'évaluer la mise en place de ses propositions et de rendre transparentes les décisions des autorités.

En savoir plus

[Après les Etats Généraux du Diabète et des Diabétiques, on agit !](#)

